



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 2 février 2018

À la une

Sous le titre « [Refonder les rapports érotiques](#) », Laure MURAT consacre sa chronique dans **Libération** du 1^{er} février à une comparaison – fatale – des réactions de la société à l'affaire Weinstein, en France et aux États-Unis (comparaison déjà évoquée à plusieurs reprises – veilles des 30 novembre, 22 décembre et 15 janvier). « *L'exception française* » ne serait-elle « *qu'une forme de ringardise déguisée en provocation libertaire ?* », se demande-t-elle, « *Provocation qui, soit dit en passant, fait l'impasse sur un détail négligeable : le désir des femmes, qui serait exclusivement inféodé à celui des hommes* ». La liberté d'importuner réclamée par la « tribune Deneuve » s'oppose à la **Marche des femmes** de Los Angeles, souligne l'historienne, qui rappelle « *à quel point la question du harcèlement, de la domination masculine et de la précarisation des femmes sont des enjeux d'abord politiques* ». Selon elle, la manifestation monstre des bonnets roses à oreilles, la cérémonie des **Golden Globes** et le mouvement **Time's Up** « *contrastent singulièrement* » avec la tribune parue le 8 janvier dans **le Monde**. Et Laure MURAT d'expliquer que « *la déclaration d'intention de Time's Up (intitulée « Dear Sisters ») est née à la suite d'un message de solidarité envoyé aux actrices par un syndicat représentant 700 000 agricultrices* ». Au-delà des femmes agressées sexuellement, elles apportaient leur soutien à « *toutes les femmes exploitées* », réclamant notamment « *une meilleure représentation des femmes de couleur, immigrantes, handicapées, lesbiennes, transgenres, dont les expériences sont souvent significativement pires que celles de leurs congénères blanches, cisgenres et hétérosexuelles* ». On est bien loin en France de « *cette mobilisation massive des femmes et cette volonté militante d'inclusion des plus démunies* ». L'historienne cite en conclusion le discours de Natalie PORTMAN lors de la marche de Los Angeles (veille du 30 janvier). L'actrice a dénoncé un système qui « *impose un contrôle des corps, autorise les hommes à s'exprimer mais pas les femmes* ». Pour sortir de cette impasse, l'actrice a proposé une révolution du « *désir* » et du « *plaisir* »... « *Beau et joyeux projet, qui donne à l'affaire Weinstein tout son sens : avoir révélé la nécessité urgente de penser politiquement les abus de pouvoir et de refonder les rapports érotiques* », estime Laure MURAT.



Action gouvernementale



Marlène SCHIAPPA, s'est rendue à New York les 30 et 31 janvier pour participer à la conférence « [Women in Corporate Leadership](#) » (Les femmes dans les comités exécutifs d'entreprise) organisée par les **consulats de France et du Canada** à New York, en partenariat avec le New York Stock Exchange et l'Economic Club de New York. La secrétaire d'État en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes souhaitait sensibiliser sur les différences de traitement des femmes sur le lieu de travail, et notamment leur place à des postes à responsabilité. Elle voulait également mettre en valeur l'ambition française à cet égard, et faire valoir notamment les quotas qui sont une de nos spécificités au regard du monde anglo-saxon et l'impact positif qu'ils ont pu avoir sur la représentation des femmes à des postes de direction en entreprise.



Dans le cadre de la **Grande cause du quinquennat** sur l'égalité entre les femmes et les hommes, le Premier ministre a lancé un appel à candidature, le 29 janvier, pour l'obtention du label « [Grande cause nationale 2018](#) ». Le label permettra à des organismes, à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes de communication faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites auprès des sociétés publiques de radio et de télévision. [Les dossiers de demande d'attribution du label doivent être adressés au Service d'information du Gouvernement](#) au plus tard le 23 février 2018.

Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, et Geneviève DARRIEUSSECCQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, se sont rendues à Châlons-en-Champagne, le 29 janvier dans le cadre du **Tour de France de l'égalité** (TDFE), pour rencontrer une cinquantaine de jeunes du service militaire volontaire (SMV) ou en journée de défense citoyenne. Les ministres et les jeunes ont échangé sur leur orientation professionnelle et l'égalité entre les femmes et les hommes. Une réflexion s'est engagée avec les volontaires sur l'image des femmes, les stéréotypes et la mixité des métiers. Marlène SCHIAPPA a annoncé qu'une campagne télévisée sera bientôt lancée pour déconstruire les préjugés.



Il faut que « *chacun s'empare du sujet* », a-t-elle déclaré aux jeunes. « *J'observe que vous connaissez vos droits, entendez les faire respecter : vous avez raison !* » leur a-t-elle lancé. Le lendemain de cette visite, le 30 janvier, lors de ses vœux aux forces vives de la Nation, Emmanuel MACRON a réaffirmé son souhait d'instaurer un service national universel et a annoncé avoir commandé un rapport qui doit être rendu en avril.

Suite à la mise en examen de Jonathann DAVAL pour le meurtre de sa femme, Alexia, le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes a diffusé sur les réseaux sociaux deux visuels pour « *continuer de combattre la banalisation et l'excuse d'un phénomène systémique tuant une femme tous les trois jours en France* » (ci-dessous). Marlène SCHIAPPA, en déplacement à New York, a réagit aux déclarations intempestives de l'avocat du jeune homme (parlant d'un « accident ») et a mis en garde les médias face à leur « *responsabilité dans la manière dont ils présentent les féminicides et les violences conjugales* » (La procureure de la République de Besançon n'a pas dit autre chose lors de sa conférence de presse du 1^{er} février). « *Ça n'est pas passionnel, ce n'est pas une dispute, ce n'est pas un drame passionnel, c'est un assassinat (...) il faut arrêter de minimiser les violences conjugales, arrêter de trouver des excuses. Il n'y a rien, rien, qui justifie que l'on frappe sa femme ou sa compagne* », a martelé Marlène SCHIAPPA. Les déclarations de la ministre ont suscité de très nombreuses réactions. Elle s'en est expliqué le 1^{er} février lors de l'émission « C'est à vous » sur **France 5**, rappelant que l'utilisation de la parole publique pour réduire le seuil d'acceptation des inégalités entre les femmes et les hommes fait partie de la feuille de route que lui a confiée le Premier ministre, et qu'elle n'était pas intervenue sur une affaire judiciaire, mais sur le champ lexical qui a trait aux violences faites aux femmes.



International

En Belgique, le 31 janvier, l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH)** a été auditionné devant le Parlement fédéral en vue de l'évaluation de la Loi Genre. « *Même si des progrès sont enregistrés dans certains domaines* », souligne l'IEFH dans un communiqué titré « [Loi Genre : un instrument indispensable et des améliorations possibles](#) », « *aujourd'hui encore, les femmes sont les principales victimes de discriminations de genre alors qu'elles représentent la moitié de la population. La discrimination de genre affecte de manière transversale et par nature l'ensemble du genre humain* ». [Retrouver l'évaluation sur le site de l'IEFH.](#)

Formations

Les inscriptions pour la première formation en ligne et gratuite « la Santé sexuelle pour tous » sont ouvertes au public et aux professionnel·les de santé et de l'éducation depuis le 20 janvier pour huit semaines. Ce projet se base sur les expériences de formation continue de la Chaire UNESCO et de l'université Paris Diderot depuis 2007. Il répond à un vrai besoin de formation continue pour tous les professionnels qui participent à la stratégie nationale de santé publique. [Retrouver la page du MOOC « Santé sexuelle pour tous ».](#)



Associations

Les associations avaient sonné l'alerte très tôt quant à leur capacité à absorber le flot de demandes en très nette augmentation suite à l'affaire Weinstein (lire veilles des 15 et 21 novembre 2017). L'**Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT)**, « *submergée par un flot ininterrompu de saisines des femmes victimes de violences sexuelles au travail mais aussi de professionnel·les à la recherche d'informations, n'est plus en mesure de répondre à tout le monde et d'assurer son travail de défense de nouvelles victimes* » ... « *Trois mois après l'affaire « Weinstein, après la grandissante mise à l'agenda médiatique de la question du harcèlement sexuel au travail, la plus grande visibilité de l'AVFT et un nombre de saisines de victimes qui a plus que doublé entre 2015 et 2017* », l'association vient de publier sur son site « [Doublement du nombre de saisines entre 2015 et 2017 : l'AVFT fait une pause](#) » pour expliquer une situation devenue « *absolument intenable* ». Et de souligner que l'**AVFT** fonctionne sans augmentation de subventions et donc d'effectifs depuis treize ans. [Rappelons qu'il est possible de soutenir financièrement l'association sur le site helloasso.](#) Enfin, le 1^{er} février, le **groupe F**, un groupe d'action contre les violences sexistes et sexuelles, a lancé [une campagne d'interpellation du gouvernement et des parlementaires.](#)



Dans un communiqué diffusé le 1^{er} février sur le meurtre d'Alexia DAVAL et titré « [Ne permettons plus de banaliser les violences faites aux femmes !](#) », **Les effronté·es** se disent « *écœurées par le spectacle d'un meurtrier qui, devant tous les médias et la famille de la victime, a fait mine de lui rendre hommage et a réinventé le scénario de sa mort* ». « *Et c'est à elle que l'on cherche des traits de caractères négatifs ?* », réagit l'association. « *Pas à celui qui a fait preuve de violence mortelle et d'un art sordide de la dissimulation, du corps puis de la vérité ?* ».

Dans un communiqué du 30 janvier titré « [Jeunes, droits, sexualités : âge pour la reconnaissance d'un consentement](#) », le **Planning Familial** s'inquiète d'une modification de la loi visant à définir un âge pour la reconnaissance d'un consentement. Le **Planning** réaffirme que « la personne victime de violences sexuelles n'est jamais responsable et ne doit donc pas porter cette responsabilité seule en démontrant son non consentement ».



Revue de presse

LA PART DES HOMMES – Le Monde du 31 janvier consacre plusieurs articles à « *Ce que #metoo a changé chez les hommes* ». Le quotidien publie la tribune « [Des hommes solidaires de #metoo](#) » du collectif masculin qui appelle à soutenir le mouvement de femmes lancé en 2017 et dénonce les comportements violents à l'encontre de celles-ci (veille du 30 janvier). **Le Monde** a recueilli les témoignages d'hommes qui se livrent à une introspection sur leurs comportements présents et passés, « *prise de conscience pour les uns, chasse à l'homme pour les autres* ». « *Les hommes doivent changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes* », commente la philosophe Olivia GAZALÉ pour qui « *les violences découlent de l'idéologie de la virilité* ». Le journal publie deux autres tribunes : « *L'enjeu n'est pas la castration* » du sociologue Philippe RIGAUT » et « *Le caractère bisexué du genre humain est essentiel* » de l'anthropologie Paul JORION.

BIOÉTHIQUE – Libération du 1^{er} février publie deux contributions au débat sur la bioéthique. « *L'accès à ses origines est un droit fondamental* » de Vincent BRES, président de l'association **Procréation médicalement anonyme**. « *Des professionnels de la PMA persistent à nier aux personnes nées de dons le droit de connaître leur ascendance. Pour de mauvaises raisons (paternalisme, culture du secret)* », estime Vincent Bres, « *alors que des pays, comme la Suède ou l'Allemagne, ont assoupli leurs règles* ». Second texte publié : « *Pour l'égalité de toutes les femmes face à la PMA* » de la députée LREM Laurence VANCEUNEBROCK MIALON, qui a eu recours à la procréation médicalement assistée en Belgique, et qui veut inscrire dans la loi le droit pour toutes de devenir mères.

MATERNITÉS – Le Monde a analysé les données de 519 maternités en France en 2016 et la pratique très disparate des interventions dites « techniques » (césariennes, épisiotomie et péridurale), qui « *sont loin d'être limitées* ». L'Enquête du quotidien sur la médicalisation de l'accouchement en France montre « *les grandes disparités entre les maternités françaises* » (la une et deux pages de l'édition du 1^{er} février). Le 31 janvier, sous le titre « *Maternité fermée, femmes dépourvues* », **L'Humanité** publiait un reportage sur la maternité d'Oloron-Sainte-Marie qui a fermé en décembre.



PLÉIADE – Lorsque l'on utilise la fonction « recherche » sur le site de la **Bibliothèque de la Pléiade** pour trouver Simone de BEAUVOIR, on tombe sur... Jean-Paul SARTRE « *Les Mots et autres écrits autobiographiques* » ! Pourtant, selon **Le Figaro** du 22 décembre, l'auteur du « *Deuxième Sexe* » va faire son entrée dans la prestigieuse collection littéraire. Le 17 mai, paraîtront en effet deux volumes sous coffret illustré des *Mémoires de l'intellectuelle féministe*.

SYMBOLE – Naomi PARKER FRALEY, l'ouvrière étatsunienne ayant inspiré l'icône féministe « Rosie la riveteuse » (selon le **New York Times**), tirée d'une affiche emblématique de la seconde guerre mondiale, est morte le 22 janvier à 96 ans, a annoncé le journal. L'image de « Rosie the riveter » est devenue au fil du temps une icône du militantisme pour les droits des femmes, s'affichant aussi bien sur les tasses à café, les t-shirts, qu'au milieu des manifestations féministes... Notons qu'il y avait débat aux États-Unis sur la femme ayant inspiré Rosie, nous avons en effet déjà annoncé sa mort dans notre synthèse du 5 janvier 2011 !

